



Nachlassverträge - Concordats - Concordati

VD

1. Débitrice: **Sushi-Expert Sàrl**, Chemin de Léman 11, 1031 Mex
2. **Durée du sursis concordataire**: 6 mois
3. **Commissaire**: M. Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté
4. **Remarques**: Par décision du 1^{er} juillet 2011, communiquée le même jour, le président du Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois accorde à SUSHI-EXPERT SARL, chemin de Léman 11, 1031 Mex, un sursis concordataire d'une durée de six mois, confirme l'effet suspensif à toutes poursuites actuelles ou futures contre la requérante, et désigne en qualité de commissaire, Jacques LAUBER, agent d'affaires breveté à Lausanne.

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

00656225

